

INTERPELLATION

Auteur Sébastien Rey (suppl.), PLR, et David Crettenand, PLR
Objet Les entreprises du canton achètent-elles des poubelles?
Date 12.11.2019
Numéro 5.0474

En début d'année, selon plusieurs articles parus dans les médias cantonaux ou nationaux, le citoyen suisse apprenait que les entreprises de revalorisation thermique importaient des déchets de pays limitrophes ou plus éloignés, afin de les traiter sur notre territoire. Cette importation est, semble-t-il, justifiée par la diminution des matières à traiter suite à l'instauration de la taxe au sac et répond à un souci d'efficacité pour les fours d'incinération.

Conclusion

C'est pourquoi nous souhaitons savoir si cette pratique a lieu en Valais, et si oui, s'inscrit-elle dans une planification cantonale de gestion des déchets?

Qu'en est-il de l'empreinte carbone de ces transports? Est-elle compensée par la revalorisation énergétique?

Comment sont ensuite gérées les matières inertes issues de l'incinération de ces déchets importés?